



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 2 JUILLET 2015 COMPTE RENDU

Ordre du jour :

- *Projets de restructurations 2016,*
- *Bilan formation 2014 et plan 2015,*
- *Bilan activité DDFIP29 2014,*
- *Convention avec la Poste,*
- *Questions diverses.*

Projets de restructurations 2016:

Pas moins de 4 projets de réorganisations/ restructurations étaient soumis au vote de ce Comité technique local.

- Le transfert de l'activité enregistrement du SIE de Morlaix au SIE de Brest Iroise ainsi que la relance succession;
- Le regroupement de la Trésorerie de Ploudalmézeau avec la Trésorerie de Plabennec et la Trésorerie de Saint Renan;
- Le transfert de l'activité hôpital de la Trésorerie de Saint Renan à Brest CHU;
- Le Transfert du service des impôts des entreprises de Douarnenez au SIE de Quimper Ouest;
- La Fusion des SIP de Brest pour créer les SIP de Brest Elorn et Brest Iroise.

Avant d'aborder ce point à l'ordre du jour, et en réponse à notre déclaration liminaire Madame PY a tenté de justifier sa méthode de dialogue social ou plutôt de contournement du dialogue social en indiquant qu'il lui fallait attendre la "*bénédictio*n" du Ministre avant de communiquer sur ces projets tout en précisant que, selon elle, les projets Finistériens lui semblaient "*raisonnables*" au regard de la Démarche stratégique...

Sur le Dialogue social nous lui avons vivement contesté sa méthode, qui s'inscrit dans la stratégie du Directeur Général d'avancer masqué sur tous les projets liés à la Démarche stratégique, nous avons exigé toute la transparence qu'elle doit aux agents et à leurs représentants.

Concernant le caractère "raisonnable" des restructurations, nous lui avons rappelé que le Finistère a supporté quatre fermetures de Trésoreries en 2014 et les fusions des SIE de Brest et désormais ce sont les fermetures du SIE de Douarnenez et la Trésorerie de Ploudalmézeau qui sont programmées ainsi que des transferts de missions (EPS).

Sur Morlaix, Madame PY a indiqué que les engagements du Ministre de maintien des missions à Morlaix ne valaient que pendant la période de déménagement, à savoir de début novembre 2014 à début février 2015. Alors que la situation de Morlaix n'est pas stabilisée et que les collègues subissent au quotidien les nuisances liées aux travaux de reconstruction, la portée soudainement limitée des engagements du Ministre nous paraît plus que surprenante.

Notre Secrétaire Générale Hélène FAUVEL a demandé par lettre du 2 juillet 2015 à Monsieur le Secrétaire d'Etat Christian ECKERT la prise en compte du contexte particulier de Morlaix et le maintien de toutes les missions. <http://www.fo-dgfip.fr/documents/CommuniqueMorlaix.pdf>

Après avoir considérablement affaibli les services depuis 10 ans, l'Administration est en train de mettre en œuvre un grand mécano national visant à resserrer les structures de la DGFIP.

Nous avons, par ailleurs, dénoncé la grande hypocrisie et la responsabilité non assumées contenues dans les fiches de la Direction qui indiquent clairement qu'en raison de la moindre expertise et productivité des petites unités, il est judicieux de les transférer sur des sites plus grands... (sic).

Pour F.O. DGFIP29 L'Administration porte l'entière responsabilité de la fragilisation des services au travers de sa politique aveugle de suppressions d'emplois, et nous avons à nouveau revendiquer la mise en place d'un véritable outil de recensement des tâches. Dans le contexte actuel de poursuite d'austérité sur les moyens, nous ne pouvons qu'être inquiets au regard de ces fusions, qui transfèrent la pénurie de moyens, et augurent les prochaines suppressions d'emplois.

A l'issue des débats, l'ensemble des organisations syndicales ont exprimé un vote global négatif sur ce point à l'ordre du jour.

Bilan formation 2014 et plan 2015 :

En ouverture de son intervention **F.O. DGDFIP29** a tenu à saluer le travail de l'équipe en charge de la formation professionnelle réduite à deux agents, et qui doit assurer cette mission à forts enjeux dans un contexte permanent d'évolution des missions.

Par ailleurs, nous avons souligné les difficultés pour les formateurs locaux qui demeurent trop souvent livrés à eux-mêmes et souffrent de l'absence de soutien.

F.O. DGFIP29 a également rappelé qu'il restait attaché à des vraies formations présentielles et non à la e-formation présentée par l'Administration comme le duo gagnant en terme d'économies budgétaires et de facilités pour les agents.

Nous avons également abordé les enjeux de la défiliarisation qui va concerner très rapidement environ 15 agents tous grades confondus dans le département, et les réponses de la Direction ne nous ont guère rassurés quant à l'efficacité de formations à venir qui s'annoncent comme étant des sessions de présentation des métiers...

F.O. DGFIP29 a posé la question sur le sujet de l'apprentissage qui vient d'être lancé au sein de la DGFIP. Ce dispositif issu d'une commande gouvernementale, prévoit 200 apprentis en 2015 et 600 en 2016, apprentis qui ne seront pas intégrés dans les plafonds d'emplois ni recrutés à l'issue de leur période d'apprentissage.

Si **F.O. DGFIP** et sa Confédération ne sont pas contre l'apprentissage, en revanche beaucoup de questions restent en suspens et notamment en ce qui concerne le statut de leurs maîtres d'apprentissage.

Pour **F.O. DGFIP**, l'apprentissage ne doit pas se substituer aux sous effectifs chroniques dans les services ni introduire un contrat de droit privé au sein de la DGFIP.

Bilan activité DDFIP29 :

Ce bilan nous a été présenté en réalité sur 3 exercices 2012-2013-2014. Il dresse une situation statistique de la DDFIP29 où l'aspect humain est totalement occulté.

En résumé, les résultats sont bons, tout va bien ! Alors qu'en réalité, chacun sait que les services sont au bord de l'explosion ou de l'implosion, au choix!

Il tranche donc singulièrement avec l'objectivité et le réalisme du rapport du Médecin de Prévention, ce que nous n'avons pas manqué de faire remarquer à la Directrice.

Convention avec la Poste :

A compter du 30 juin, le réseau de la banque postale sera beaucoup plus réduit en ce qui concerne son éligibilité aux opérations de manipulation des fonds.

Plusieurs sites comportant une Trésorerie (Pleyben - Pont Croix – Plabennec - Plogastel Saint Germain) ne seront plus éligibles aux dépôts de fonds dans les bureaux de postes locaux.

Les dégagements (seuil maximum 30 000 €) devront se faire dans les bureaux de poste éligibles à partir desquels les fonds seront pris en charge.

F.O. DGFIP29 a soulevé la problématique du transport de ces fonds par les agents de la DGFIP avec leurs véhicules personnels entre les sites non éligibles et les bureaux acceptant les dépôts de fonds.

Si un assureur autorise un agent à utiliser son véhicule dans un cadre professionnel, rien n'atteste que cette assurance le couvre pour transporter de l'argent public.

Face à notre interrogation déjà soulevée par **F.O. DGFIP29** le 29 juin en CHS-CT, la Présidente s'est engagée à prendre l'attache de la centrale sur ce point.

D'une manière générale, il est clair que la tendance lourde est à la réduction voire à la suppression du numéraire dans les services de proximité, ce qui ne pourra que remettre encore plus en cause l'utilité sociale du réseau.

Questions diverses posées par F.O. DGFIP29 :

Fin de l'activité OPH à la Trésorerie de Brest Municipale :

En 2016, l'activité HLM de la Trésorerie de Brest Municipale ne relèvera plus de la comptabilité publique suite à une délibération de décembre 2014 de l'office HLM dont le Président est le Maire de Brest.

L'impact sur les effectifs est en cours d'estimation et pourrait représenter entre 7 et 11 emplois.

Les agents, dont les emplois seront supprimés, seront identifiés compte tenu de leur ancienneté administrative et affectés sur un autre service de leurs missions structure ou à défaut ALD sur leur commune d'affectation.

Sur le plan immobilier, la Direction envisage le déménagement de la Trésorerie sur le pôle GP de Brest, l'opération nécessitant un financement pour mener cette restructuration interne.

Bilan prime dite "accueil" 2014 :

Nous avons souhaité connaître le bilan chiffré de la prime accueil versée début 2015 correspondant à l'exercice 2014.

Rappelons que cette prime est liquidée suivant les mêmes conditions très restrictives de 2013 et ne concerne que les accueils à vocation généraliste excluant les accueils spécialisés.

La Direction a estimé à environ 40 agents éligibles au dispositif comme l'année passée, en l'absence de chiffres précis, elle s'est engagée à nous faire une communication prochaine sur le sujet.

F.O. DGFIP29 a rappelé sa revendication de véritable doctrine d'emploi de cette mission permettant la valorisation de tous les accueils et la proratisation de la prime en fonction du temps effectivement passé.

Point d'information sur la campagne IR :


L'accueil physique semble en diminution de 11%, en revanche, on assiste à une explosion des courriels de près de + 20%.

La progression de la télédéclaration est de + 16% au niveau départemental, + 12% au niveau national.

Il est à souligner également beaucoup d'anomalies dans les télédéclarations entraînant des traitements chronophages pour les services.

Vos représentants F.O. DGFIP29 en CTL le 2 juillet 2015 : Michelle GALLY (Brest Municipale); Erick GUERRY (Permanent); Murielle MORICCI (SIP Quimper Est); Nelly PERELLE (SIP Brest Abers); Thierry ROLLAND (Trésorerie de Carhaix); Patrick VELIN (SIP de Quimper Ouest).

**VOUS ETES NOMBREUX A NOUS
SOUTENIR
N'HESITEZ PAS A NOUS REJOINDRE**

BULLETIN d'ADHESION		
		
NOM :	Prénom :	
Grade :	Indice	Quotité travail
Affectation :		
Déclare vouloir adhérer au Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques		
Fait à		
le		

**LA SECTION F.O. DGFIP29 VOUS
SOUHAITE DE BONNES VACANCES**

RENDEZ VOUS A LA RENTREE

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

La politique d'austérité et le pacte de responsabilité imposés par le gouvernement montrent leur inefficacité. Le chômage ne cesse d'augmenter, le patronat continue d'exiger de nouvelles atteintes au code du travail et le gouvernement s'obstine à accentuer les coupes claires dans les budgets publics au point de compromettre le niveau de l'investissement public. Pour **Force Ouvrière**, « *cette politique est dangereuse socialement, économiquement et démocratiquement* ».

Aux Finances Publiques, la Réforme territoriale aura un impact destructeur alors que les ministres le qualifient de marginal. En effet, utilisant cette opportunité, la Direction Générale suit la feuille de route ministérielle de réduction du maillage territorial du réseau.

Le Syndicat **F.O.-DGFIP** affirme que l'ensemble des projets en cours équivaut à un plan social sans précédent et que les suppressions d'emplois induites vont générer inévitablement des mobilités géographiques et fonctionnelles forcées. Toutes les structures sont concernées (SIP, SIE, SPF, Trésoreries mixtes et spécialisées, directions...) quelle que soit leur taille. Il s'agit de créer des entités administratives démesurées, dans le seul but de continuer à supprimer des emplois au mépris des besoins de l'usager, des missions et des conditions de travail des agents.

De plus, c'est le moment que choisit le gouvernement pour exhumer le dossier du prélèvement à la source auquel **F.O.-DGFIP** est opposé.

Il est vrai qu'il devient tristement habituel que les projets visant à remettre en cause les missions de l'Etat ne sont jamais totalement oubliés et reviennent régulièrement au devant de la scène et hasard du calendrier ou pas, de telles annonces ne peuvent pas tomber plus mal pour exacerber l'amertume des personnels de la DGFIP.

En effet, la campagne de déclarations de revenus vient de s'achever, une fois encore, dans des conditions difficiles, faute d'y affecter les moyens adéquats, et les agents n'ont ménagé ni leurs efforts ni leur engagement professionnel au service des usagers.

Pour **Force Ouvrière**, le débat sur le prélèvement à la source de l'Impôt sur le revenu n'est donc pas nouveau, et notre Confédération réaffirme, une fois encore, son opposition à ce mode de recouvrement, en soulignant notamment le caractère injuste d'un tel dispositif qui ne concernerait forcément que les seuls salariés et retraités, impliquant au passage la rupture d'égalité devant l'impôt entre salariés, retraités, et non-salariés.

De plus, selon la configuration choisie de la retenue à la source et le degré de responsabilité de l'employeur dans cette opération, le contribuable salarié pourrait se voir dans l'obligation de lui transmettre des informations très personnelles (situation familiale, revenu du conjoint, dépenses fiscales), informations sensibles qui pourraient conduire à impacter la négociation salariale voire les plans sociaux.

En outre le risque de défaillance des entreprises est réel, il suffit de constater à quel point certaines d'entre elles ne sont pas à jour de leurs obligations en matière de cotisations sociales. L'Etat accorderait ainsi davantage de confiance aux employeurs qu'à ses propres agents pour assurer la collecte de l'impôt et infligerait un injuste désaveu pour nos services, qui rappelons le assurent chaque année un taux de recouvrement de l'impôt de plus de 99%.

S'agissant maintenant de la tenue de ce CTL aujourd'hui, **FO DGFIP29** constate que le dernier CTL s'est tenu le 12 mars dernier et nous déplorons qu'il ait fallu quasiment 4 mois pour une reprise de ce rendez-vous institutionnel.

Selon nous, l'organisation des services, voire leurs restructurations, ne peuvent s'accommoder de réunions informelles, et c'est bien cette position que les 4 organisations syndicales de la DGFIP du Finistère vous ont indiqué le 27 avril dernier, en vous demandant l'organisation urgente d'un Comité technique local tout en vous précisant les questions à inscrire à son ordre du jour.

Cette convocation tardive aujourd'hui qui d'ailleurs ne respecte pas le terme de 1 mois fixé en pareil cas par le règlement intérieur de ce CTL, en dit long sur la considération que vous portez, Madame La Présidente, envers les représentants du personnels et leurs mandants.

Sur la question des évolutions du réseau, vous avez donc opté, Madame la Présidente, pour une stratégie de contournement des organisations représentatives, en préférant distiller vos projets lors de vos visites dans les services, ou par l'intermédiaire de la presse, contribuant ainsi à alimenter en interne un climat déjà fort anxieux.

Pour **F.O. DGFIP29**, le dialogue social départemental devrait se nourrir de meilleures pratiques et davantage de transparence de votre part ne nuirait pas à sa qualité.

Pour **F.O.DGFIP29** et notamment sur tous les projets de restructurations, le rôle des Comités techniques locaux doit être renforcé, par la mise en place d'une méthode de travail susceptible d'apporter les éléments concrets du débat local tant en interne (information des organisations syndicales, information des agents et des comptables avis du CTL) qu'en externe (information des élus, du Préfet, convocation de la Commission départementale des Services Publics).

Pour **F.O. DGFIP29**, il va sans dire que cette méthode de travail doit être menée le plus en amont possible, et être aussi en mesure d'évaluer les incidences de ces projets sur la santé, la sécurité et les conditions de vie au travail des agents dans les services concernés, par la présentation au CTL et au CHS-CT de l'impact sur les agents des projets de réorganisations ou de transformation des services.

S'agissant des autres points soumis à l'ordre du jour de ce Comité technique local, nous ne manquerons pas en séance de les évoquer sur le fonds, au moment de l'examen de vos fiches, et de porter nos revendications.

Nous reviendrons sur tous ces sujets et également sur un certain nombre de questions diverses notamment sur les conséquences de la perte de l'OPH à la Trésorerie de Brest Municipale, ou encore le bilan de la liquidation de la prime dite « accueil » en 2015 sur le périmètre 2014, ou encore le bilan du déroulement de la campagne IR.

En conclusion **F.O.-DGFIP** alerte à nouveau les personnels sur la gravité des réformes en cours pour l'avenir des missions et des services de la DGFIP.

F.O.-DGFIP réaffirme qu'il faut en finir avec cette politique d'austérité. Il invite tous les agents des Finances Publiques à rejoindre **Force Ouvrière** qui combat en toute indépendance les projets néfastes du gouvernement. L'heure est à la résistance pour bloquer ces plans destructeurs et faire aboutir les revendications :

- Arrêt de la démarche stratégique
- Maintien du statut général et des statuts particuliers
- Arrêt de la régionalisation des services de la DGFIP et des regroupements de postes et services
- Recrutement immédiat des effectifs nécessaires au comblement des 3 000 vacances d'emplois
- Augmentation de la valeur du point d'indice

F.O. DGFIP appelle les personnels, ainsi que toutes les organisations qui partageraient cette analyse à se préparer à l'action et à la mobilisation.